

RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE

**Procès verbal de l'Assemblée du comité de vigilance du 4
décembre 2014 à 9h00 au 107 chemin Maine Central à Bury.**

Présence :

- M. René Vachon, représentant de la MRC du Haut-St-François
- M. Mikael Auger, directeur des opérations de Valoris
- M. Marc Turcotte, inspecteur municipalité de Bury
- M. Daniel Fréchette, représentant des résidents
- M. Dave Bouchard, représentant de GSI Environnement
- M. Marc-Antoine Beaulieu Marcoux, stagiaire de Valoris
- M. Michel Grondin, représentant du MDDELCC
- M. Michel Yergeau, représentant de la ville de Sherbrooke
- Mme. Mariane Paré, représentante des membres de l'UPA

Personnes absentes :

- M. Dominic Grégoire, représentant de GSI Environnement
- M. Robert Goulet, représentant du MDDELCC
- Mme. Lynne Martel-Bégin, voisine du site
- M. Yvon Bégin, COGESAF
- M. Réal Marcoux, représentant de l'UPA

I) Ouverture de la séance

M. Mikael Auger déclare la séance ouverte à 9h03.

2) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé de la présente assemblée est adopté, il se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente.
4. Révision des récentes plaintes :
 - a. Plaintes d'odeurs ;
 - b. Plaintes de bruits.
5. Résultats des analyses environnementales :
 - a. Traitement des eaux ;
 - b. Détection de radiations.
6. Présentation des tonnages des matières enfouies.
7. Avancement des projets :
 - a. Centre de tri permanent;
 - b. Centre de tri temporaire;
 - c. Fermeture de cellules d'enfouissement;
 - d. Construction de cellules d'enfouissement;
 - e. Chemin Maine Central;
 - f. Gravière;
 - g. Bassin d'urgence du L.E.S.;
 - h. Goélands;
 - i. Modélisation des odeurs ;
 - j. Caractérisation du ruisseau Bégin;
 - k. Projets spéciaux.
8. Période de questions.
9. Date et sujets de la prochaine réunion.
10. Levée de l'assemblée.

3) Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

a. Retour sur le détail du procès-verbal de la réunion précédente

M. Auger revient brièvement sur les points énumérés du procès-verbal du 5 septembre 2014.

Résolution 2014-09-05-0016

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du comité de vigilance du 5 septembre 2014.

Adopté.

4) Révision des récentes plaintes

Plaintes d'odeurs

Depuis la dernière rencontre, une seule plainte d'odeurs a été enregistrée. Celle-ci a été signalée le 31 octobre 2014 et provenait du 119, route 255 à Bury. M. Auger, et M. Grégoire (représentants de Valoris et GSI) ont respecté la procédure et se sont rendus sur les lieux de la plainte. Une fois sur place, l'odeur semblait avoir considérablement diminuée puisqu'il n'y avait plus d'odeur identifiable de la part du résident et des représentants de Valoris/GSI.

En cas de plainte, la procédure est la suivante : si la plainte est effectuée durant les heures d'opération de Valoris, des représentants de Valoris et GSI seront envoyés sur les lieux du signalement de la plainte dans les plus brefs délais afin d'en déterminer la cause.

Le résumé de l'année 2014 est aussi présenté.

Plainte de bruit

Aucune plainte de bruit n'a été enregistrée depuis la dernière rencontre.

5) Résultats des analyses environnementales

a) Traitement des eaux

M. Auger distribue le rapport du L.E.S. et du L.E.T. (résultats des systèmes de traitement des eaux) aux personnes n'ayant pas de support informatique. Ces rapports couvrent la période de janvier à la mi-novembre 2014 pour le L.E.S. et la période d'avril à mi-novembre 2014 pour l'unité du L.E.T.

L.E.T.

Les résultats au L.E.T. respectent les normes en vigueur. Une évaluation du lit de tourbe sera faite à moyen terme à savoir s'il doit être changé ou non. En date du 5 décembre 2014, il répond encore aux performances requises.

L.E.S.

Depuis la rencontre du mois de septembre et suites aux demandes formulées, des duplicatas ont été effectués en ce qui concerne les coliformes fécaux et totaux. Ces duplicatas ont permis de constater qu'une variabilité de résultats peut survenir avec le même échantillon. De nouveaux équipements ont également été achetés pour assurer un échantillonnage adéquat.

M. Auger mentionne qu'il y a eu une modification du dosage de sulfate ferrique à partir d'août pour une série d'analyse à effectuer et ce, à la demande des consultants en traitement des eaux. Parmi ceux-ci, l'impact du fer sur la qualité des rejets. Un des effets de la réduction du dosage de sulfate ferrique a été de constater une augmentation des résultats de phosphore total à moyen terme. Le dosage a été rétabli.

Un calcul de la quantité de lixiviat traitée au cours des dix (10) dernières années sera effectué (Valoris et GSI). Les résultats seront présentés au comité de vigilance lorsque disponibles. Ce calcul fait parti intégrante du travail actuel d'évaluation de la filière de traitement par des spécialistes.

b) Détection de radiation

Aucune alarme n'a été déclenchée depuis septembre 2014.

M. Auger précise de nouveau que Valoris n'accepte plus de chargements pour lesquels l'alarme de radioactivité est déclenchée.

Lors de la dernière rencontre, M. Turcotte demandait s'il était possible d'évaluer la radioactivité du site au complet. Après discussions avec certains experts ainsi que les gens du MDDELCC, cette option semble de moins en moins pertinente puisque l'objectif principal est de détourner les voyages ne respectant pas les taux de radiations admissibles au site.

6) Présentation des tonnages des matières enfouies

M. Auger présente le tableau de tonnage par mois ainsi que le cumulatif. Les quantités qui sont enfouies de janvier à octobre 2014 sont de 69 945 tonnes métriques. Le reste de l'année sera similaire au tonnage de l'année 2013, soit environ 80 000 tonnes métriques enfouies. Le démarrage du nouveau centre de tri, repoussé à l'hiver 2015, aidera à réduire le tonnage pour les futures années (entre 60-70% de valorisation de la quantité de déchets apportés).

7) Avancement des projets

M. Auger parle des projets en cours et à venir.

Centre de tri permanent :

Les travaux pour le bâtiment sont en finalisation. La mise en place des équipements servant au tri des matières est débutée.

Lors de la dernière rencontre, certains membres du comité ont mentionné qu'ils aimeraient visiter les installations. Après vérifications, M. Auger précise qu'il n'est pas possible de visiter les lieux tant qu'il s'agit d'un chantier de construction mais précise qu'une fois les travaux complétés, une visite pourra être coordonnée.

Centre de tri temporaire :

Le centre de tri temporaire est en opération depuis le mois d'avril 2014. Approximativement 14 000 tonnes de matériaux de construction ont été apportées au centre de tri temporaire depuis son ouverture jusqu'à août inclusivement. De cette quantité, environ 80 % des matériaux ont pu être valorisés.

Fermeture de cellules:

Les travaux de fermeture des cellules 2A, 2B, 3A et 3B ont été complétés en juillet dernier (mise en place de la couche végétal et l'ensemencement).

Les travaux de fermeture de la cellule 4A sont en cours et seront complétés d'ici la fin du mois de décembre.

Construction de cellules :

La construction des cellules 5A et 5B d'une superficie de 18 000 m² est en cours depuis le 18 août dernier. Les travaux seront complétés au maximum à la mi-décembre.

Système de captage et de destruction du biogaz¹ :

Une partie des travaux concernant la mise en place du système de destruction et de captage des biogaz a été effectuée à l'automne 2014. L'élément manquant, la torchère, sera elle livrée à l'hiver 2015. Le démarrage de la station est prévu pour mai 2015.

Gravière :

La gravière est en opération depuis le 20 mai 2014.

Modélisation des odeurs :

Dossier à suivre.

Caractérisation du ruisseau Bégin:

Les deux caractérisations ont été complétées cet été. Le rapport préliminaire a été fourni à Valoris en novembre. Certains points étaient encore incomplets lors de la remise de la version préliminaire à Valoris. Ce rapport pourra être présenté au comité de vigilance une fois qu'il aura été présenté à la direction de Valoris.

Main Central :

Les travaux de réfection d'une partie du chemin Maine Central sont complétés. La surface de roulement est composée de béton compacté au rouleau (BCR). Les travaux ont été exécutés entre la route 214 et l'entrée de Valoris sur 1,1 km de distance.

Bassin d'urgence du L.E.S. :

¹ Ce point n'était pas inclus à l'ordre du jour mais a été abordé durant la rencontre du 04/12/14.

Le bassin d'urgence du traitement des eaux du L.E.S. a été doublé en superficie et en volume d'accumulation (9 500 m³ à 19 000 m³ de volume utile). Le but de ce projet est de stabiliser le débit d'eau à traiter durant toute l'année et ainsi éviter les charges importantes d'eau lors de périodes de crue ou de fortes pluies.

Goélands :

Un bruiteur a été installé au centre de transfert (rue Queen) et un autre a été installé sur une cellule d'enfouissement du site de Bury. Pour une meilleure efficacité, un imite chasseur sera installé au site de Bury en 2015.

Projets spéciaux :

Valoris continue son suivi des rejets du traitement des eaux de l'unité du L.E.S. en lien avec la situation avec la loi sur les pêches.

Un projet de détournement du drain initial du L.E.S. (D.I.L.E.S.) est également en cours. Ce drain apporte un fort volume d'eau (environ 20% du volume annuel) et il pourrait être dévié de la filière de traitement à moyen terme. Valoris étudie les options de traitement pour ce drain et les coûts associés. Le détournement sera possible qu'une fois les autorisations du ministère de l'environnement obtenues.

M. Auger mentionne que Valoris procédera bientôt à l'embauche d'un technicien en environnement à temps plein compte tenu du plus grand nombre de suivis environnementaux qui augmentera pour 2015 ainsi que pour les années à venir.

8) Période de questions

La majorité des questions ont été posées et répondues durant la réunion.

Il a été demandé d'apporter des modifications au message téléphonique de Valoris pour le rendre plus fonctionnel, notamment en ce qui concerne la personne à joindre pour les plaintes d'odeurs et de bruits. Valoris étudiera cette option en 2015. Pour l'instant, les plaintes peuvent être formulées directement au directeur des opérations (poste 2906 ou via la balance au 2901).

9) Date et sujets de la prochaine réunion

Le calendrier de la prochaine année sera émis bientôt. Les dates seront sensiblement les mêmes qu'en 2014. Il est demandé d'éviter la première semaine de décembre pour ne pas être en conflit avec le congrès de l'U.P.A.

10) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 10h22.